

Montagnes mobiles. Mobile borders

Anne-Laure Amilhat Szary

▶ **To cite this version:**

Anne-Laure Amilhat Szary. Montagnes mobiles. Mobile borders. Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research, 2013, 101 (2). halshs-00924441

HAL Id: halshs-00924441
https://shs.hal.science/halshs-00924441

Submitted on 6 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

Dossiers
101-2 | 2013
Frontières mobiles : déclinaisons alpines

« Montagnes mobiles ? »

Anne-Laure Amilhat Szary

Traduction(s) :

“Mobile Mountains?”

Texte intégral

1 Le propos de ce numéro du *Journal of Alpine Research - La Revue de Géographie Alpine* est de revenir sur le lien entre montagnes et frontières, dans un contexte où la notion de frontière, traditionnellement conçue comme support de catégorisation et de délimitation est remise en cause par des dynamiques de flux multiples. Différentes tendances sont à l’œuvre, qui produisent des frontières plus mouvantes, plus ouvertes ou plus floues. Ainsi, l’inscription spatiale de la frontière est de plus en plus difficile à définir, un enjeu que nous plaçons au cœur de la problématique de ce numéro spécial. L’idée de décliner la possible adaptation de l’idée de « frontière mobile » (Amilhat Szary & Giraut, 2011) aux territoires de montagne, c’est l’opportunité de revenir sur la construction des catégories spatiales qui nous servent à penser les conditions de production des relations sociales dans des lieux caractérisés par des spécificités environnementales (en termes climatiques et topographiques mais aussi culturelles). Si la question de la frontière n’impose pas de redéfinir la montagne, elle amène toutefois à partir d’une approche constructiviste de cet espace (Debarbieux & Rudaz, 2010). En retour, le fait de construire l’analyse à partir d’un type d’espace a moins pour ambition de caractériser un type de frontières déterminé par ce contexte que de faire émerger des caractéristiques originales des composants de notre alphabet politique et scientifique.

2 Si le lien entre frontière et montagne n’est pas neuf, il a généralement été mobilisé dans le sens de la fixité induite par les barrières topographiques. C’est cette stabilité qui a notamment justifié l’idée de « frontière naturelle » : les Etats modernes ont d’autant plus volontiers appuyé leurs constructions territoriales sur l’ordre naturel que celui-ci

traduisait la marque divine. L'idéal de frontière topographique fondait l'ordre politique sur une souveraineté de droit divin (Debarbieux 1997). Aujourd'hui, la nature est plus souvent mobilisée pour construire du lien transfrontalier, notamment à travers tous les projets de conservation environnementale (Fourny 2005). Les frontières sont bien toutes marquées par des processus constants de déterritorialisation-reterritorialisation et d'ouverture / fermeture (« debordering-rebordering ») qui les sélectionnent, les re-hiérarchisent mais aussi qui les rendent plus diverses dans leurs formes et leurs matérialisations.

3 En montagne, la remise en question de la fixité de la frontière peut d'abord prendre appui sur le questionnement des évidences premières : dans sa forme la plus classique, même la ligne internationale s'avère toujours sujette à une certaine mobilité lorsqu'elle se cale sur des discontinuités naturelles dont la forme peut évoluer. Il en va ainsi des thalwegs qui fluctuent avec les évolutions des cours d'eau. Le changement climatique peut aussi être responsable de changement topographique avec la fonte de glaciers sur lesquels des frontières ont été établies, obligeant à revoir une frontière dépendant de la localisation d'un sommet, d'un col ou d'une ligne de partage des eaux. Le sommet d'une remontée mécanique du complexe Zermatt / Breuil-Cervinia va probablement changer de pays dans le cadre de renégociations frontalières inattendues au sein de l'Union Européenne[1]. Ce type de lien entre géopolitique et environnement reste à creuser, notamment du fait de la migration des écosystèmes liée au changement climatique global, dans le cadre de politiques de conservation qui restent en majorité appuyées sur des zonages fixes du territoire.

4 Mais la notion de frontière mobile prend toute sa dimension si l'on considère que les fonctions frontalières tendent à dépasser la localisation sur les limites établies des aires de souveraineté nationale, pour être repoussées, projetées, multipliées ou diffusées dans l'espace. La fonction de contrôle peut notamment être disséminée à travers le territoire national, et non plus fixée *à la seule entrée* de celui-ci. Il en va ainsi des frontières biométriques, numériques ou « intelligentes ». Les frontières s'organisent conjointement de plus en plus en réseau, ce qui a fait émerger l'idée de frontières réticulaires, se situant aux nœuds de communication. Que ce soit dans les aéroports, les gares, ou suivant des équipes mobiles de douaniers, les migrations et les transactions sont contrôlées par des « frontières *mobiles* ». On peut alors se demander si le contexte montagneux influe les conditions d'exercice des fonctions frontalières délocalisées ? Quid de "l'effet-barrière" ou de la valeur de "refuge" de la montagne ?

5 Les projets de coopération élargie, de type non seulement transfrontalière mais aussi transnationale, modifient profondément les conditions de gouvernance dans les montagnes traversées par des frontières. Si le *Journal of Alpine Research /Revue de Géographie Alpine* souhaite consacrer plus d'espace à une réflexion politique sur le statut que prennent les montagnes dans les stratégies de pouvoir de différentes échelles, ce numéro n'est pas à proprement parler un numéro de « géopolitique de la montagne » (cf. *Hérodote* 2002) : il cherche plus volontiers à prendre le relais et à actualiser des réflexions sur la spécificité des frontières montagnardes (*Le Globe* 1997 & 2005, *RGA* 2003, *Cahiers de Géographie* 2004) dans la diversité de leurs spatialités d'une part, et dans les rapports politiques aux territoires qui s'y déclinent d'autre part. Il ne s'agit pas pour les articles rassemblés sous l'emblème de la « frontière mobile » de prendre les montagnes pour cadre de rapports de force, mais de s'interroger sur la façon dont les montagnes peuvent continuer de fonctionner comme support de construction du rapport à l'autre dans un monde de flux. Cela n'est intéressant qu'à partir du moment où l'on considère les espaces de montagnes comme des territoires « fluides » eux-aussi, aussi bien du point de vue des mobilités humaines que des transformations physiques induites par le réchauffement climatique récent… Il s'agit bien d'approfondir l'idée de frontière mobile pour voir en quoi son applicabilité en montagne permet de l'évaluer et de la faire évoluer.

6 On suit tout d'abord l'évolution diachronique des représentations sur lesquelles

s'assoient la construction des frontières politiques, que ce soit sur la longue durée (M. Bruneau) ou sur des pas de temps plus resserrés (S. Stumpp et J. Fuchs). Dans son analyse du rapport que les Grecs pontiques entretiennent avec la frontière, Michel Bruneau évacue la question des avatars des tracés de la ligne. Dans son texte, il montre comment ce groupe culturel qui se « trouve en position 'acritique' de gardiens des frontières, aux extrémités de territoires impériaux ou nationaux » dont ils suivent l'évolution des périmètres sans y intervenir dessus. Les Grecs pontiques témoignent du pouvoir de retracer continuellement leurs propres frontières, dans un rapport diasporique au territoire des montagnes où ils migrent. L'auteur propose de considérer ces marqueurs identitaires comme des éléments iconographiques qui pourraient constituer des « systèmes de résistance au mouvement, [...] plus abstraits que matériels » (Gottmann, 1952) p.214)... nous aurions tendance à les concevoir plutôt comme des composants de la mobilité de la frontière. Dans l'analyse, par Sébastien Stumpp et Julien Fuchs, des représentations que les associations de montagne locales se font des Vosges, on voit également apparaître les modalités de dialogue entre des trajectoires personnelles ou de petits collectifs et la « grande histoire » de la fluctuation de la frontière franco-allemande entre 1871 et 1918. Dans ce cas, ce n'est pas la religion mais les pratiques sportives de nature qui fournissent le support de la mise en relation à l'espace. Si, en apparence, ces dernières marquent moins le territoire, elles constituent cependant le fondement d'un rapport privilégié au territoire (notamment par l'établissement de rituels symboliques) qui en autorise une appropriation en apparence invisible, mais au poids politique non négligeable. La façon dont ils doivent négocier l'approche et le franchissement est analysée selon sa portée infra-politique, en mobilisant de façon pertinente le positionnement des « subalternes » dans la politique des espaces frontaliers (Scott, 2008 [1990]).

7 L'histoire des systèmes de mobilités montagnardes complexes, formelles (migrations saisonnières) et informelles (contrebande) fournit également des explications intéressantes pour comprendre les adaptations actuelles des frontières de montagne à la globalisation sécuritaire. La notion de saisonnalité comme composante temporelle de la frontière mobile apparaît ainsi dans le traitement des éco-fronts et frontières en Europe centrale, abordé par Marek Wieckowski. On lit dans son texte comment les limites de zones de conservation de la nature situées en périphérie du territoire national sont amenées à jouer un rôle de portes politiques, dans un système de régulation basé sur une application transfrontalière des normes de sécurité de l'Union Européenne. Au prix de la prise en compte d'un changement important d'échelles, on peut faire le lien entre cette négociation de limites dont les spatialités sont profondément transformées à partir du moment où elles sont insérées dans l'Union européenne et le débat sur la macro-région alpine soulevé par Marie-Christine Fourny. Celle-ci montre en effet comment deux visions stratégiques de l'espace alpin s'affrontent dans la construction de ce territoire de projet à la fois international et inter-régional, selon que les acteurs considèrent « l'espace urbain de piémont » comme devant y être intégré ou pas. M.-C. Fourny se fonde sur une exploration poussée de la notion de liminalité pour montrer que la compréhension de la frontière nécessite de la considérer comme « *réseau socio-technique* (Latour, 2005) [, qui] permet de l'approcher comme un collectif associant des objets, des acteurs (le migrant ou la police des frontières), des lieux et des règlementations ». Dans ce contexte, l'expression de frontière mobile traduit bien un « rapport dynamique à la norme, dans les processus de désintégration ou d'intégration, dans les modes d'identification, les sociabilités, de production et de contestation». L'article consacré à la façon dont deux alpinismes défient le tracé des frontières internationales (A.-L. Amilhat Szary) répond à cette préoccupation de montrer en quoi les montagnes constituent un terrain d'expérimentation intéressant pour saisir les territorialités à l'œuvre dans l'expérience des frontières. En retraçant la façon dont L. Daudet et J. Harlin ont fait du parcours des tracés politiques une épreuve sportive, ce texte met en évidence le fait que ce ne sont

pas seulement les frontières qui sont arbitraires, mais bien tout geste corporel dont l'inscription dans l'espace est porteuse d'un potentiel tour à tour violent et harmonieux. Ce serait fonction de la négociation du corps comme nouvelle « frontière naturelle » à déconstruire comme l'ancienne, c'est-à-dire en le posant comme agent d'intermédiation environnementale.

8 A travers la série d'articles présentés dans ce recueil, on perçoit toute la richesse de la notion de « frontière mobile » : le fait de restreindre son application au champ montagnard n'ampute en rien son potentiel pour l'analyse des formes socio-spatiales de la limite. On retrouve dans l'ensemble des interventions le fait que les montagnes constituent le laboratoire intéressant d'une géographie des relations : les contraintes qu'elles représentent obligent en effet à prendre en compte de multiples dimensions de ce qu'il est convenu d'appeler, après Bruno Latour, le (ou les) « non-humain(s) » (Latour, 2005). Au fil de ce numéro spécial, il apparaît que la frontière ne se pose plus comme constituant bordier d'un territoire, mais comme élément fondateur de territorialités complexes. Elle a de ce fait non plus seulement une fonction de limite et de contrôle mais un rôle d'opérateur ou d'actant dans les processus. L'approche par les frontières amène cependant à questionner la dimension politique d'une pensée relationnelle : *nolens volens*, on est bien obligé d'y admettre que « le monde ne peut pas être plat » !

Bibliographie

Amilhat Szary Anne-Laure, Giraut, Frédéric, 2011 – *Colloque international BRIT « La frontière mobile »* (11ème édition de *Border Regions in Transitions,* réseau multidisciplinaire de recherches sur les frontières), septembre 2011 ; cf. https://sites.google.com/a/iepg.fr/xith-brit-conference/home

Debarbieux, Bernard, 1997 – « La montagne comme figure de la frontière », *Le Globe- Genève* **137**: 145-166.

Debarbieux, Bernard et Rudaz, Gilles, 2010 – *Les faiseurs de montagne. Imaginaires politiques et territorialités : XVIIIe - XXIe siècle*, CNRS, Paris

Fourny, Marie-Christine, 2005 – « De la frontière naturelle à la nature comme lien transfrontalier. Du rôle et de la place de l'environnement et du milieu dans les coopérations transfrontalières » in *Tropisme des Frontières, Approche pluridisciplinaire* . C. Bouquet & H. Vélasco Graciet. Paris, L'Harmattan**:** 97-116.

Gottmann, Jean, 1952 – *La politique des Etats et leur géographie*, Armand Colin, Paris.

Latour, Bruno, 2005 – *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

Scott, James C., 2008 [1990] – *La domination et les arts de la résistance Fragments du discours subalterne*, Editions Amsterdam.

Liste chronologique des numéros de revues consacrées à la relation montagnes / frontières :

« Etre et devenir des frontières » (1997). *Le Globe*, vol. 137

« Mobilité spatiale et frontières » (1998), *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen* (1998/3).

« Géopolitique en montagnes » (2002). *Hérodote* vol.107.

« Traverser et utiliser la frontière (Andes/Alpes) » (2003). *Revue de géographie alpine-Journal of Alpine Research* (2003 – 91/3).

« Traverser les montagnes » (2004). *Cahiers de Géographie - Collection EDYTEM* (2004 - n °2).

« Frontières – Frontière » (2005). *Le Globe*, vol. 145

Notes

1 Voir les négociations ouvertes en juillet 2009 entre la Suisse et l'Italie pour redéfinir la ligne

de crête, suite à la fonte des glaciers entre le Cervin et le Mont Rose, qui incluent une discussion sur la (trans)nationalité des remontées mécaniques situées de part et d'autre du Col Théodule.

Pour citer cet article

Référence électronique
Anne-Laure Amilhat Szary, « « Montagnes mobiles ? » », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 101-2 | 2013, mis en ligne le 21 décembre 2013, consulté le 08 mars 2016. URL : http://rga.revues.org/2135

Auteur

Anne-Laure Amilhat Szary
Professeure à l'Université Joseph Fourier / CNRS-PACTE / Institut Universitaire de France

Articles du même auteur

Towards experimental mountaineering? [Texte intégral]
Perspective on two tours of Alpine borders (*Lionel Daudet / John Harlin, 2011-12)*
Paru dans *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 101-2 | 2013

Vers un alpinisme expérimental ? [Texte intégral]
Deux tours des frontières alpines en perspective, Lionel Daudet / John Harlin, 2011-12
Paru dans *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 101-2 | 2013

Droits d'auteur

© Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine